

délégués - en exercice ...	85
- présents	48
Pouvoirs	7
Total votants	55

Affaire n°056/06-2021

ACQUISITION DE 3 PARCELLES DE TERRAIN

NOTA :

Le président certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché au siège du syndicat à Tournan-en-Brie, le 07/07/2021

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU SIETOM
SEANCE DU 29 JUIN 2021**

L'An deux mil vingt-et-un le mardi 29 juin à 18 heures, le Comité Syndical du syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie (SIETOM), dûment convoqué le 22 juin 2021 s'est réuni au siège du syndicat à Tournan-en-Brie sous la Présidence de Monsieur Dominique Rodriguez, président.

Secrétaire de séance : Virginie Brinjean

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC):
Bruno REMOND, Cédric LESEINE, Patricia CASIER, Eric CANTAREL, Olivier DEVAUX, Jean-Paul BONVOISIN, Jean-Michel METIVIER, Jean-Claude OMNES, Jean-Pierre FERNANDES, Deborah BERNARD, Virginie BRINJEAN, Jean-Claude COCHET, Jacqueline MOERMAN, Nathalie SEMONSU, titulaires et Xavier KERSUAL, Guillaume CHATELOT, Pierre MURON, suppléants.

Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) :
Jean-Rémi BERTRAND, titulaire.

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS):
François WARMEZ, titulaire.

Représentant la communauté d'agglomération Marne et Gondoire (CAMG, Pontcarré) :
André LEFRANCOIS, Denis THOUVENOT, titulaires.

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :
Dominique BECQUART, Gérard TABUY, Hocine OUMARI, Flora PHONGPRIXA, Analia HALLER, Armando OURSEL, titulaires.

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :
Dominique BENOIT, Marie-Paule DEVAUCHELLE, Christian TIENNOT, Jean-Marie CHAVANCE, Marie-Laure MORELLI, Laurent GAUTIER, Alain GREEN titulaires.

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB):
Patrice LEGRAND, David VICENTE, Thierry HERRY, Frédéric POUPINOT, Christian COQUELET, Jonathan CHAUMONT, Jean-Claude COCQUELET, Jean-Claude MERAKCHI, Nathalie ROBAEYS, Michèle BENECH, Laurence BARBAUX, Dominique RODRIGUEZ, titulaires, Josiane TROTTIER, Julie GYONNET, suppléantes.

Pouvoirs :

- de M. Groslevin à Mme Moerman (CCBRC)
- de M. Piot à Mme Semonsu (CCBRC)
- de M. Gandrille à M. Becquart (CAPVM)
- de M. Vasseur à Mme Haller, (CAPVM)
- de Mme Mirat à M. Legrand (CCVB)
- de M. Caldonnazo à M. Herry (CCVB)
- de M. Pouillot à Mme Barbaux 'CCVB)

Absents non représentés :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) : Xavier Mauborgne (excusé), Louis-Marie Saoût (excusé), Patricia Chauvaux, Thomas Berthon, Jean-Pierre Meudec (excusé), Loïc Le Dieu de Ville, Olivia Leseigneur (excusée), Jérôme Rapillard, Alain Brucher.

Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) : Pascale Prunet (excusée), Franck Grasseler (excusé), Francis Gisselmann (excusé).

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS): Aline Courderc, Yannick Ponce, Michelle Bouilland-Chauveau (excusée).

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) : Jean-Bernard BLONDIN (excusé).

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) : Eric Sérafin-Bonvarlet, Grégoire Cordesse, Patrick Vordonis, (excusé), Suzanne Barnet (excusée), Patrick Salmon (excusé).

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) : Marc Tétard, Stéphane Robert, Eddy Bapelle, Hugues Marcelot, François Moratille, Arnaud Fabre, Philippe Louise Dit Mauger, Maurice Blanchard (excusé), Jean-Claude Delavaux.

056. ACQUISITION DE TROIS PARCELLES DE TERRAIN :

Il est rappelé que dans la poursuite des projets d'amélioration de la déchetterie de Pontault-Combault et de la création d'une recyclerie dans le même secteur, le SIETOM a souhaité se porter acquéreur des quatre terrains nus adjacents à la déchetterie.

Pour mémoire, le Comité syndical a accepté en avril 2021, l'offre de vente d'un des quatre propriétaires au prix de 15 €/m².

Depuis, les 3 autres ont répondu favorablement à la proposition d'achat du syndicat de leur terrain au même prix.

Entendu l'exposé,

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération° 050/04-2021 relative à l'acquisition de la parcelle n° C1099 située Croix Saint Claude, à Pontault-Combault (77340), pour une contenance de 2157 m² au prix de 15 €/M².

Considérant que les propriétaires des parcelles C1107, C1104 et C1102 ont accepté la proposition d'achat du syndicat au prix de 15€/m².

Considérant l'intérêt important de ces acquisitions pour la concrétisation des projets du syndicat,

Le Comité Syndical :

- **DECIDE** l'acquisition par le syndicat des 3 parcelles de terrain suivante :
 - C1102 d'une superficie de 812 m², appartenant à Mesdames Edwige, Jocelyne, Edith et Lydie Cassart, au prix de 12 180 € (soit 15€ x 812 m²)
 - C1104 d'une superficie de 695 m², appartenant à Messieurs René et Jean-Pierre Raehm au prix de 10 425 € (soit 15€ x 695 m²)
 - C1107 d'une superficie de 1 696 m² appartenant à Madame Denis Guihenneuc-Ricard au prix de 25 440 € (soit 15€ x 1 696m²)
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer l'acte de vente à intervenir et tous documents en rapport avec cette affaire.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Tournan-en-Brie, le 30 juin 2021.



Certifié exécutoire,
Par affichage et transmission,
en Préfecture.

Le Président,
Dominique RODRIGUEZ.
Signé électroniquement.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif, situé au 43 rue du Général de Gaulle – 77000 Melun ou via la plateforme www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.